

Sofac - Communiqué financier

Partenariat stratégique entre la Caisse de Dépôt et de Gestion et Barid Al-Maghrib sur l'activité crédit à la consommation, à travers Sofac.



صندوق الإيداع والتدبير
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION



Le 24 janvier 2007, la Caisse de Dépôt et de Gestion et Barid Al-Maghrib ont signé un mémorandum d'intention matérialisant l'accord des deux parties de nouer un partenariat stratégique portant sur l'activité de crédit à la consommation.

L'accord porte sur l'entrée de Barid Al-Maghrib dans le capital de Sofac, filiale de la CDG (à hauteur de 75,9%) spécialisée dans le crédit à la consommation. Cette prise de participation se fera par voie de cession par la CDG à Barid Al-Maghrib de 35% du capital de Sofac sur la base d'un prix par action de 470 dirhams et ce, en référence à une moyenne de cours boursiers. La transaction sera concrétisée dans un délai maximum de quatre mois et ce, après la levée des conditions préalables.

L'entrée de Barid Al-Maghrib dans le capital de Sofac s'accompagnera par sa représentation au sein du Conseil d'Administration de la société, et d'un mode de gouvernance concerté entre les deux actionnaires de référence, traduisant ainsi la nouvelle géographie de l'actionnariat.

A travers ce partenariat, les deux parties entendent déployer l'ensemble des moyens et des synergies à même de hisser Sofac parmi les premiers opérateurs du secteur du crédit à la consommation et, plus généralement, de contribuer au développement du secteur dans son ensemble.

Cette opération intervient après une phase de mise à niveau de la société. Ainsi, Sofac entame une nouvelle phase de développement basée sur l'expertise et l'expérience accumulées depuis 60 ans.